

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 14 novembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 novembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER), Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE), François NOURRY (P. Mme BÖRNER)
 Secrétaire de séance : M. TOLOS.

Finances :

DECISION BUDGETAIRE ET AMENAGEMENT – MODIFICATION ET CLÔTURE D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME - Clôture et solde d'AP au 31/12/2022

Rapporteur : R. Pujol - VU en C° finances du 10/11/2022

DEL20221114_06B	Présents : 26	Pouvoirs : 3	Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 29	Pour : 29	Contre :
-----------------	---------------	--------------	-----------------	-------------------------	-----------	----------

Au terme des travaux engagés dans le cadre des projets suivants, il convient de solder et clore les AP correspondantes. En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité de solder les autorisations de programme suivantes :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)					
Budget 2022- Situation des autorisations de programme et crédits de paiement					
N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP
		<i>pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2021</i>	<i>AP/Révision exercice 2022</i>	<i>Total AP cumulé exercice 2022</i>	<i>Crédits de paiement ouverts exercice 2022 sans les reports</i>
Dépenses					
2	RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DES ECOLES	732 650,00 €		732 650,00 €	0 €
3	TIERS LIEU – MAISON DES ASSOCIATIONS	1 025 000,00 €		1 025 000,00 €	0 €
4	MISE EN ACCESSIBILITE	940 000,00 €		940 000,00 €	140 000,00 €
6	CANO – ECOLE DE VOILE	2 571 000,00 €		2 571 000,00 €	0 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le
 Certifiée exécutoire le